

# CONCOURS DE PHOTOS 2017

## QUERCY IMAGES

Le SYNDICAT des VINS des Coteaux du Quercy

### LA VIGNE ET LE VIN d'ICI ET D'AILLEURS

Bulletin d'Inscription

(A joindre à tout envoi de photo)

NOM

PRENOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

TELEPHONE

BOÎTE MAIL

Nombre de Photos

Je déclare avoir pris connaissance du règlement dans son intégralité. J'ai noté au dos des photos mes noms, prénoms, adresse et dénomination du sujet photographié.

Après proclamation des résultats, mes photos

O pourront être conservées par le Syndicat des Vins

O Seront retirées par moi-même à l'OT

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature

# CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES 2017

ORGANISE PAR LE CLUB PHOTO QUERCY IMAGES

EN COLLABORATION

AVEC LE SYNDICAT DES VINS AOC COTEAUX DU QUERCY

## LA VIGNE D'ICI et D'AILLEURS

### **REGLEMENT**

#### Article 1

Le Club Photo Quercy Images de Flagnac organise un concours de photos autour de la vigne et du vin qui se tiendra du 1<sup>er</sup> juin au 1<sup>er</sup> août 2017

#### Article 2

Le thème, la vigne et le vin d'ici et d'ailleurs, toutes régions de France ou de l'étranger enfin d'en découvrir tous les aspects.

#### Article 3

Ne sont autorisés à concourir que les photographes amateurs, aucun droit de participation ne sera demandé.

#### Article 4

Epreuves en noir et blanc et en couleurs, format 20x30 cm sans cadres ni marges limitées à trois photographies maximum par participant. Les noms, prénoms, adresse de l'auteur seront indiqués au dos de la photo ainsi que la dénomination précise de la photo (lieu)

Ces photographies doivent être libres de tous droits d'auteur ou de propriété artistique ou autre que pourraient détenir des tiers et seront à la disposition du Syndicat des Vins des Coteaux du Quercy.

#### Article 5

Le jury sera composé des membres du Syndicat des Vins et de Quercy Images (qui ne concourront pas).

Les photos seront exposées dans la salle sous la Mairie de Castelnau Montratier, le samedi 12 août 2017, à l'occasion de la Fête du Vin des Coteaux du Quercy.

Cinq prix seront décernés. La délibération et la remise des prix auront lieu le jour de la Fête du Vin des Coteaux du Quercy à Castelnau Montratier, le samedi 12 Août 2017. Délibération vers 14h30, remise des prix à 18h.

#### Article 6

**Les photos et bulletins d'inscription pourront être déposés ou envoyés par courrier (suffisamment affranchi) à l'Office de Tourisme de Castelnau Montratier, 37 Place Gambetta, 46170 CASTELNAU MONTRATIER – STE ALAUZIE, avant le 31 juillet 2017.**

#### Article 7

Les cinq premières photos resteront la propriété du Syndicat des Vins des Coteaux du Quercy.

Les participants s'engagent à autoriser la publication de leur nom dans la presse écrite ou audiovisuelle et internet ainsi que leur reproduction.

**Par leur inscription au concours, les candidats s'engagent à accepter toutes les clauses et conditions du présent règlement.**